

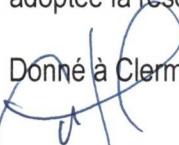
AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Clermont ;

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 11 février 2026 à 19 h, sera adoptée la résolution pour la programmation de la TECQ 2024-2028.

Donné à Clermont, ce onzième (11^e) jour de février deux mille vingt-six.



Catherine Lacerte
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Catherine Lacerte, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Clermont, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, ce onzième (11^e) jour de février deux mille vingt-six.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce onzième (11^e) jour de février deux mille vingt-six.



Catherine Lacerte
Directrice générale et greffière-trésorière